



DROIT DE VOIRIE ACTIVITES COMMERCIALES, MAGASINS

Tarifs à compter du 1^{er} mars 2022 (délibération du 26/01/2022)

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Présentoirs, portants, et chevalet	15 €	Unité	Annuelle
Flamme publicitaire murale	15 €	Unité	Annuelle
Ventes exceptionnelles	15 €	Forfait	Journée
Emplacement « Food truck » place Maréchal Lattre de Tassigny	3 €	Unité	La demi-journée
Emplacement « food truck » place Maréchal Lattre de Tassigny	4 €	Unité	La journée
Camion magasin	65 €	Unité	Journée
Vente fleurs à la Toussaint et sapins de Noël			
Petite surface (moins de 20m ²)	25 €	Forfait	Journée
Grande surface (plus de 20 m ² et 40 m ² maximum)	45 €	Forfait	Journée

